S'inscrire à l'option Art Danse du Lycée, c'est avoir envie de s'ouvrir à une culture danse très variée par le biais :

■ **de cours de danse** : 3 heures par semaine sont inscrites dans l'emploi du temps des élèves.

■ **de spectacles** : un abonnement à Château-Rouge, à tarif préférentiel est proposé en début d'année .Les spectacles sont choisis en concertation entre le professeur responsable et les professionnels du centre culturel (environ 8 par an). Une fois abonné, l'élève se rend seul sur le lieu de la représentation .Sa présence est obligatoire ; les spectacles sont étudiés et aident à l'évolution personnelle des apprentis-danseurs. Tous les autres spectacles (danse ou cirque) dont le jeune a envie lui sont proposés à un tarif inédit, spécial optionnaire.

■ **d'un spectacle annuel** : le lycée organise chaque année, sur la scène de Château-Rouge, son spectacle de musique(s) et danse(s). Il a lieu courant mars ; c'est « la grande fête » du lycée et il permet à tous d'exprimer des talents divers. **L'option art-danse y présente son travail sous forme de chorégraphies collectives élaborées en cours et de créations diverses .**

■ **d'animations diverses** : chaque année amène son lot de nouveautés. Nous sommes totalement dépendants de l'actualité culturelle et nous essayons de participer et/ou d'assister à un maximum de manifestations. Toutes les idées sont les bienvenues ; la danse existe et peut aller partout !

Nous dansons aussi à la journée Portes Ouvertes du lycée .

Nous travaillons dans les studios de la Maison Nelson Mandela , à Annemasse , toute l'année ; notre partenariat se finalise ainsi :
Les épreuves du Bac Art-Danse sont organisées dans ces locaux (les 2 studios nous sont réservés)

Les objectifs sont doubles :

■ **s'épanouir**, prendre confiance en soi, se découvrir de nouvelles capacités d'expression par une pratique de la danse variée, originale, sincère et créatrice.

■ **se préparer à l'épreuve du Bac Art-Danse** en trois ans. Il s'agit de présenter une composition (solo), de réussir une improvisation le jour de l'examen et de participer à un entretien avec le jury. + il faut aussi monter et présenter un cahier de bord , relatant tout son vécu artistique.

L'option Art-Danse est **une option facultative** ; seuls les points au-dessus de la moyenne comptent pour le Bac …mais surtout … il faut y venir par plaisir et se donner les moyens de progresser en étant assidu(e), volontaire, motivé(e) et enthousiaste. Cela demande beaucoup de sérieux ; on n'est jamais lassé(e) de danser ! Mais il faut accepter les contraintes de fatigue physique et intellectuelle occasionnées par une participation active et un enjeu créatif permanent.